



Exposition

Éditeurs, les lois du métier

Mœurs, politique et économie

du 9 novembre 2011 au 9 janvier 2012

Bibliothèque
publique d'information/
Centre Pompidou

Espace Presse, niveau 2
entrée Bpi
par la rue Beaubourg
75004 Paris

Entrée libre

Horaires

Lundi, mercredi, jeudi,
vendredi 12h - 22h

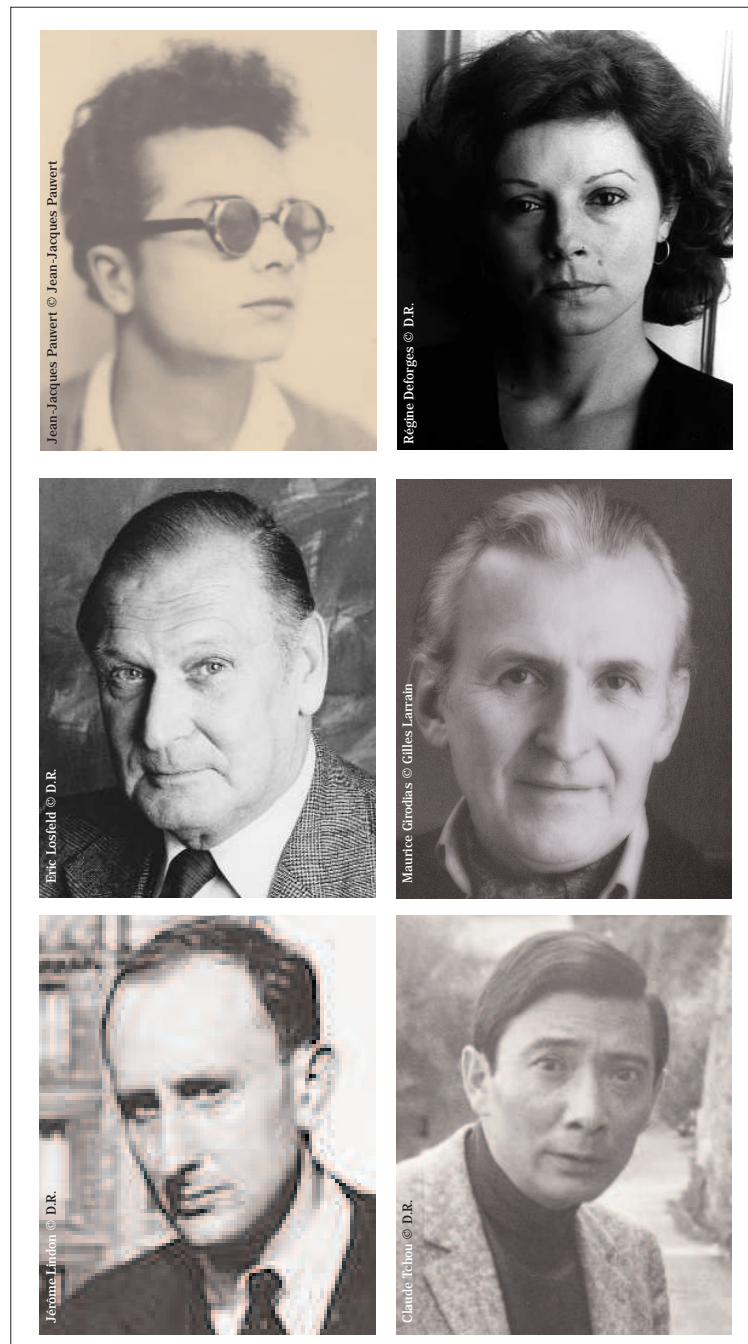
Samedi, dimanche
et jours fériés : 11h - 22h

Fermeture les mardis

Horaires conseillés

tous les jours à partir de 16h

www.bpi.fr



Sommaire

| | |
|--|----|
| Communiqué de presse | 5 |
| Exposition <i>Éditeurs, les lois du métier</i> | 7 |
| Plan de l'exposition | 9 |
| Orientation | 11 |
| Après-guerre / fin des années 70 | 13 |
| Période contemporaine | 15 |
| Autour de l'exposition / Colloques | 17 |
| Autour de l'exposition / site de l'exposition | 17 |
| Bibliothèque publique d'information | 19 |
| Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) | 21 |
| Bibliothèque francophone multimédia de Limoges (Bfm) | 23 |
| Visuels pour la presse | 25 |
| Contacts | 27 |



Éditeurs, les lois du métier

du 9 novembre 2011 au 9 janvier 2012 • niveau 2 de la Bibliothèque

Service Communication

Cécile Desauziers
01 44 78 40 24
cecile.desauziers@bpi.fr

Commissariat exposition Bpi

Isabelle Bastian Duplex
01 44 78 46 41
isabelle.bastian-duplex@bpi.fr

Florence Verdeille
01 44 78 44 52
florence.verdeille@bpi.fr

Imec

André Derval

Bfm

coordination Claire Soubranne

Conseiller scientifique

Hervé Serry

Scénographie

Adélie (Limoges) : Jean-Michel
Ponty et Monique Pauzat

Exposition en ligne

Conçue et produite par la Bpi,
<http://editeurslesloisdumetier.bpi.fr>

**Bibliothèque publique
d'information /
Centre Pompidou**
Espace presse, niveau 2,
par l'entrée de la Bibliothèque
Rue Beaubourg
75004 Paris

ENTRÉE LIBRE

 Suivez-nous sur
 Facebook et Twitter



 **imec**
abbaye d'ardenne

Depuis 1945, l'édition française s'est trouvée impliquée dans de nombreux procès, affaires et autres obstacles mis à la diffusion des livres en tant que vecteurs de circulation d'idées et de représentations esthétiques. En montrant ces occasions au cours desquelles les éditeurs se sont confrontés à l'ordre moral, politique, religieux, économique, l'exposition souligne la diversité de leurs motivations — convictions, engagement ou marketing — et les diverses stratégies auxquelles ils ont eu recours pour poursuivre leur activité.

Près de quatre cents documents, archives juridiques, archives d'éditeurs ou d'auteurs, éditions originales de livres, articles de presse, photographies, documents audiovisuels illustrent le propos. Les fonds mobilisés sont ceux des Archives nationales, de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (Imec), ainsi que des collections particulières. Certaines pièces, et notamment les archives du ministère de la Justice, n'avaient jamais été rendues publiques jusqu'ici.

Le travail scientifique a été piloté par Hervé Serry, sociologue spécialiste de l'édition (Cnrs-Paris 8), entouré des trois co-commissaires. Ils ont imaginé un parcours organisé en trois parties : une partie didactique où seront présentés les principaux textes de loi, une chronologie générale, des interviews vidéo de spécialistes ; deux parties chronologiques, de l'après-guerre à la fin des années 70, puis la période contemporaine. Au sein de ces deux parties, les affaires sont regroupées en ensembles thématiques.

Ces ensembles mettent chaque épisode en perspective pour lui rendre sa portée réelle au-delà des échos médiatiques qu'il a pu connaître : les questions de plagiat n'ont pas, en effet, la même importance que la censure politique lors de la guerre d'Algérie ; de même, les poursuites engagées par Alain Delon pour faire interdire une biographie ne présentent pas les mêmes enjeux que la loi Gayssot.

" Série édition "

Avec ses partenaires, la Bpi s'est engagée depuis 2003 dans une exploration suivie du monde de l'édition qui produit au fil des années une véritable collection au sens éditorial du terme. Cette exposition est coproduite par la Bibliothèque publique d'information (Bpi), la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges (Bfm) et l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (Imec). C'est le quatrième projet sur le monde de l'édition, dont les trois derniers réalisés avec ces mêmes partenaires : *Le livre de poche a 50 ans* en 2003, *Christian Bourgois, 40 ans d'édition* en 2005 et *Les Éditions du Seuil, histoires d'une maison* en 2007.

Journées d'étude

vendredi 25 novembre
Imec

lundi 28 novembre
Bpi

Ces deux journées d'étude réuniront chercheurs, spécialistes et éditeurs pour évoquer la censure et plus largement les limitations à la circulation des idées et des œuvres de l'esprit.

Introduction

Composer avec la loi

Après plusieurs expositions monographiques présentant de grandes figures d'éditeurs - Christian Bourgois, Jean-Jacques Pauvert - ou des maisons d'édition ayant marqué l'histoire intellectuelle et culturelle de la France depuis l'après-guerre - Le Livre de poche, les Éditions du Seuil - nous poursuivons l'observation du monde de l'édition française contemporaine sous un éclairage historique et transversal.

Cette mise en perspective à travers le cadre juridique où s'inscrit la production éditoriale rappelle que les livres peuvent être porteurs de multiples enjeux et que les restrictions à leur diffusion renseignent aussi sur les mutations culturelles, politiques et morales d'une société. Observation passionnante, à un moment où la circulation des idées et des œuvres de l'esprit par le biais des textes revêt, avec internet et les réseaux, une extrême fluidité.

Les documents d'archives présentés dans cette exposition proviennent, outre des fonds de l'Imec, des Archives nationales et de fonds privés que nous remercions vivement pour leur collaboration. Certaines pièces, et notamment les archives du ministère de la Justice, n'avaient jamais été rendues publiques jusqu'ici. Grâce à cette exposition, c'est le poids de ces entreprises culturelles exemplaires que sont les éditeurs qui est mis en évidence par la valorisation originale de leurs fonds d'archives - et particulièrement ceux, nombreux, collectés par l'Imec.

Isabelle Bastian-Dupleix et André Derval

Des lois et des éditeurs

La loi du 16 juillet 1949, qui entend protéger la jeunesse des publications "dange-reuses", marque pour maître Maurice Garçon, un retour "aux beaux jours de la censure". Sous une forme inédite, l'État renforce son contrôle direct sur les livres. Au nom de la morale, pensée comme une essence, certaines œuvres jugées choquantes sont socialement disqualifiées. Pourtant, les frontières érigées par les interdits reposent sur des arbitraires défendus par les institutions de l'ordre établi. Les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale ouvrent également une autre époque pour l'édition généraliste française qui, avec des nouveaux venus, des nouveaux publics, des nouveaux genres éditoriaux et une concurrence accrue, se recompose.

La responsabilité de l'écrivain, comme celle de l'éditeur, possède une longue histoire faite de luttes pour défendre l'autonomie de la création contre tous les pouvoirs (Gisèle Sapiro). Ce récit sinueux des relations de la censure, de l'édition et du pouvoir, dont on imagine mal qu'il puisse avoir une conclusion, est aussi celui d'une "histoire du silence" (Jean-Yves Mollier). La corporation des éditeurs est tendanciellement conservatrice, à quelques exceptions près. De ce point de vue, les conditions d'une mobilisation collective sont très rarement réunies.

Le commerce des idées, qui peut constituer l'identité de l'éditeur, est aussi un commerce des livres. La loi, la confrontation avec la(les) censure(s), le jeu sur les marges de la morale, des réputations, de la diffamation, participent des mécanismes de régulation et de promotion de la profession éditoriale. La logique du scandale est une arme pour imposer des idées et aussi pour s'imposer comme éditeur.

Hervé Serry

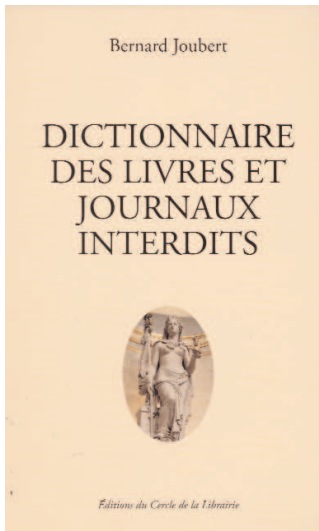
Plan de l'exposition



Espace Presse - niveau 2 - dans les espaces de la Bibliothèque

- BD et illustrés
- le contexte de la loi de 1949
- mai 68, politique et moeurs
- décolonisation
- introduction et orientation
- la période contemporaine
- les régulations de l'édition
- le religieux

Partie Centrale d'orientation



Édition originale
Éditions du Cercle de la Librairie, 2007

Une partie centrale sert d'orientation dans l'exposition. On y trouve les principaux textes de lois concernant le livre et l'édition; un rappel historique de la réhabilitation de Charles Baudelaire ; deux films d'entretiens avec des spécialistes, Bernard Joubert, auteur du Dictionnaire des livres et journaux interdits et Agnès Tricoire, avocate spécialiste en propriété intellectuelle ; une chronologie globale ; un rappel des principales affaires évoquées selon un système visuel renvoyant au code couleur employé dans l'exposition.

Les régulations de l'édition

S'ils sont moins souvent rendus publics, les contentieux juridiques et les procès entre professionnels de l'édition existent. Les combats contre les différentes formes de censure apparaissent plus souvent dans les discours des éditeurs que ces règlements de compte, parfois internes, parfois par le biais des prétoires. Un appareillage juridique s'est élaboré pour réguler les échanges autour des contrats et des droits d'auteur, des citations, de la contrefaçon... L'image de marque, la crédibilité, la réputation, peuvent être des éléments essentiels pour la réussite d'un éditeur. Les affaires qui éclatent régulièrement sont parfois médiatisées par la presse et les médias audiovisuels. Le droit et les avocats, le jeu sur l'interprétation des contrats, les menaces qui se convertissent en négociations appartiennent aussi au secteur de l'édition, entre logiques économiques et créations intellectuelles.

Après-guerre / fin des années 70

Pourquoi voter en 1949 une loi sur les publications destinées à la jeunesse ?



Édition originale, *Histoire d'O*, 1954

Édition originale non expurgée de *Sexus*, 1949

Après les années de pénurie de l'après-guerre, la France, autour d'un État remis en ordre de marche, retrouve une certaine prospérité. Le nombre de naissances croît et la jeunesse devient un enjeu. Il s'agit de la protéger de la délinquance et des influences pernicieuses des illustrés venus d'Amérique et d'ailleurs... On estime alors que, chaque semaine, 3 millions d'enfants achètent ces périodiques : l'idée d'une réglementation fait son chemin. Des liges religieuses de moralité, des éducateurs, des communistes s'inquiètent de l'influence des illustrés sur les enfants. Les débats qui accompagnent cette loi s'alimentent d'un protectionnisme des dessinateurs français, d'anti-américanisme, de la dénonciation d'une prétendue faiblesse intellectuelle des magazines illustrés, de moralisme ou de la hantise d'un embrigadement d'une jeunesse menacée de « ruine morale ». Une Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à la jeunesse est mise en place pour surveiller la production.

Décolonisation Une guerre des armes et de l'écrit



Édition originale *La question*, 1958

Édition originale *Le foudroyage*, 1960

Pour l'historien Benjamin Stora, dès le début du soulèvement indépendantiste en Algérie se met en place « une censure de guerre qui ne dit pas son nom ». Durant la guerre d'Algérie, le pouvoir français tente de bâillonner l'information. Quelques journaux, alors que beaucoup d'autres acceptent les positions officielles, sont censurés. Des revues intellectuelles et une partie du monde éditorial, tout particulièrement les Éditions de Minuit de Jérôme Lindon et le libraire-éditeur François Maspero, s'engagent contre cette censure politique. Plusieurs centaines de titres et de livraisons de périodiques seront empêchés de paraître, souvent par décret pour éviter tout affaire publique, et au mépris de la légalité. Pour la gauche française, et ses intellectuels, « la guerre d'Algérie fut une bataille de l'écrit, qui fut menée dès le début et gagnée » (Michel Crouzet, 1962). Des écrits qui éveillent des consciences contre l'arbitraire d'État.

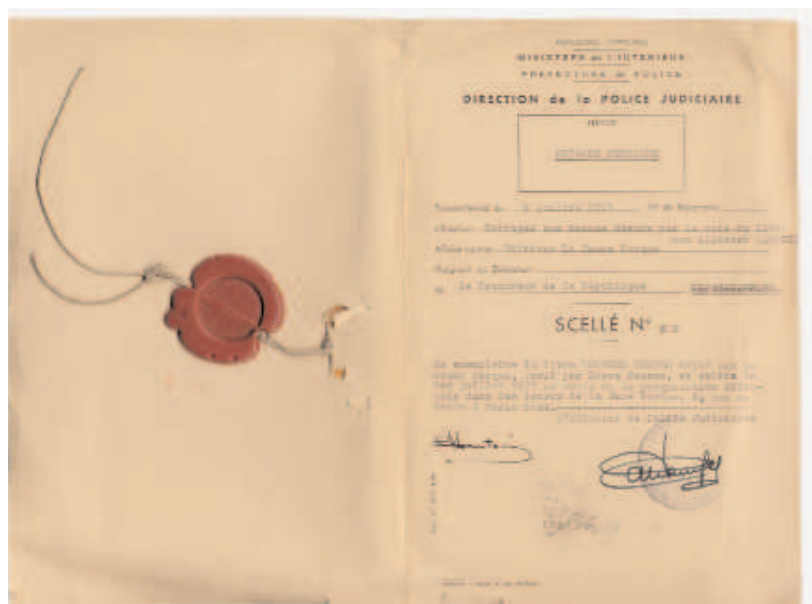
Mai 68 – moeurs et politique

Une contestation prise dans l'époque



Édition originale *Sexe & graffiti*, 1979

Au sein d'une fraction du monde éditorial, la fin des années 1960 est le théâtre d'une critique régulière des lois de 1939, de celle de 1949 renforcée en 1958, au nom de la liberté de création et d'expression. La corporation des éditeurs ne porte pas collectivement ce combat. Si Jean-Jacques Pauvert argumente pour la suppression de toute forme de censure, il demeure isolé. La réflexion est toutefois engagée sur l'usage d'une loi destinée à protéger la jeunesse et utilisée pour interdire des publications pour adultes. Plus largement, les révoltes de mai-juin 1968 ouvrent des horizons inédits de contestation de l'État et de ses relais, de son ordre qui ignore l'avis des citoyens. Une dynamique qui imprègne, pour une part, les catalogues des éditeurs – et les poursuites qu'ils subissent. Une nouvelle perception politisée des corps se construit avec ce qui est aussi un « printemps des sciences sociales ». Les pesanteurs moralistes de la bourgeoisie sont récusées par des revendications sur la place sociale des femmes, la visibilité des homosexualités et de toutes les sexualités, par le refus du familialisme, par le droit à l'avortement... Imbriqués, les combats pour l'émancipation internationale des peuples se poursuivent et le pouvoir fait tout pour les étouffer.



Mise sous scellé d'un ouvrage n°1 Lourdes Lentes...
par la Brigade mondaine : procès-verbal du 6 juillet 1971

Période contemporaine

De la censure invisible



Maquette de la couverture du *Guide des médicaments les plus courants* de Henri Pradal, 1974

Depuis les années 1980, plus nettement encore depuis la décennie suivante, les livres interdits directement par le pouvoir politique sont moins nombreux. L'action des instances étatiques en charge de la censure s'amenuise. En revanche, les créateurs doivent plus fréquemment faire face aux recours juridiques d'associations ou d'autres formes de représentation de lobbies. Le droit à la vie privée, à l'image, au nom... sont mobilisés, parfois de manière vénale, par des personnalités ou des inconnus. La professionnalisation croissante du secteur éditorial et les effets de la concentration économique des entreprises, la confrontation du livre à la concurrence d'autres produits culturels, la tentation plus grande de fabriquer des ouvrages « média-formatés » (Pascal Durand), contribuent à un contrôle plus éclaté, et donc moins visible, de la production. Le renforcement des services juridiques dans les entreprises d'édition et le recours plus fréquent à des avocats, parfois attribué à un déclin de la confraternité entre professionnels du livre, signalent un changement des formes de régulation. Les débats sur les conditions d'exercice de la liberté d'expression demeurent vifs. Une certaine privatisation de la censure et son « euphémisation » (Jean-Mathieu Méon) n'évitent pas l'impérative nécessité de ce bien collectif vital et toujours menacé.

Le religieux

Une partie consacrée au religieux évoque l'Index et des affaires emblématiques telles que *I.N.R.I* ou *Les Versets sataniques*.



Édition originale *INRI*, 1998

BD et illustrés

Les pouvoirs supposés de l'image ?



Production éditoriale particulièrement surveillée, la bande dessinée, succédant aux albums illustrés, a fait l'objet de plusieurs mesures coercitives, sous couvert d'articles de la loi du 16 juillet 1949, explicitement pour protéger le jeune lectorat. Ce qui distingue l'argumentation des mesures prises à l'encontre de la bande dessinée, c'est qu'elle se fonde autant sur le contenu que sur la forme : le propos est jugé terrifiant, contrevenant aux règles de la raison; le dessin est condamné pour sa violence, tant les scènes décrites que les couleurs employées et, de façon assez notable, on reproche l'usage « exagéré » des onomatopées. Cependant, malgré toutes ces contraintes, la production de BD diversifie ses formes, dont certaines tombent sous le coup d'interdiction, ou d'autocensure, jusqu'à l'apparition de la « BD adulte ».

André Derval

Fantask, Pierre Mouchot, 1969

Edition originale *Maghella*, 1978



Tarzan nu : Daily strip de février 1929, réédité en 1970



Tarzan rhabillé : éditions Del Duca, 1950

Autour de l'exposition

Colloques

Imec
Abbaye d'Ardenne
14280 Saint-Germain-la-
Blanche-Herbe

www.imec-archives.com
Sur inscription

Bpi
Petite Salle Centre Pompidou
entrée rue Saint Martin
75004 Paris

www.bpi.fr
Entrée libre

Bpi
Conception et coordination
Bibliothèque numérique
Natalie Niang
01 44 78 44 73

natalie.niang@bpi.fr

Conception graphique
et réalisation
Opixido

à l'IMEC **Vendredi 25 novembre 2011**
à la Bpi **Lundi 28 novembre 2011**

Ces deux journées d'étude réuniront chercheurs, spécialistes et éditeurs pour évoquer la censure et plus largement les limitations à la circulation des idées et des œuvres de l'esprit.

Site de l'exposition

<http://editeurslesloisdumetier.bpi.fr>

L'exposition est aussi présente sur Internet : <http://editeurslesloisdumetier.bpi.fr>
Cette version numérique reprend la quasi totalité des éléments exposés sur place et permet ainsi à chacun d'explorer à son rythme et en détail les nombreux documents originaux, qui sont pour la plupart inédits. Elle permet aussi de voir ou revoir les interviews de spécialistes comme Bernard Joubert, auteur du *Dictionnaire des livres et journaux interdits* ou Agnès Tricoire, avocate, spécialiste en propriété intellectuelle. Enfin, un accès chronologique à l'ensemble des contenus offre un éclairage complémentaire.





Bibliothèque publique d'information

Dès sa création, la Bibliothèque publique d'information (Bpi) s'est définie comme une institution originale et unique en son genre.

Contact
servicecommunication@bpi.fr

Établissement public administratif créé par décret en 1976 et placé sous la tutelle du Service du livre et de la lecture au ministère de la Culture, c'est une bibliothèque nationale associée au Centre Pompidou dans les espaces duquel elle est située.

Bpi
19, rue Beaubourg
75004 Paris

Ses missions sont ainsi définies : représenter, au sein de l'ensemble culturel du Centre Pompidou, la part de la lecture publique avec ses collections encyclopédiques, multimédia, de bon niveau, offertes à tous gratuitement et sans formalités à la consultation sur place ; participer aux activités culturelles du Centre avec des manifestations variées.

Adresse administrative
Bpi
75197 Paris Cedex 04

Depuis son ouverture en 1977, la démocratisation est au centre de ses préoccupations, que ce soit par ses principes de fonctionnement (gratuité, libre accès), par le contenu de ses collections (actualisation permanente) ou par les perspectives ouvertement pédagogiques de l'espace autoformation ou des manifestations culturelles (conférences, débats, expositions, projections de cinéma documentaire).

**Heures d'ouverture
de la bibliothèque**

En semaine : 12h - 22h
Week-end / jours fériés :
11h - 22h

Fermeture :
tous les mardis et le 1er mai

La Bpi elle-même se présente comme un ensemble :

- de collections et de services documentaires encyclopédiques sur tous supports intégrant les développements les plus récents y compris dans les réseaux internationaux
- d'espaces ouverts à tous, tournés vers la satisfaction du public sur place et à distance
- d'activités culturelles développant des manifestations diverses à l'intérieur du Centre et des liens avec l'extérieur

Les principes de fonctionnement :

- libre accès : c'est-à-dire la gratuité et l'accent sur tout ce qui favorise l'autonomie du lecteur
- actualité des informations, grâce à une recherche constante et à un renouvellement permanent des collections
- recherche de la technologie la plus avancée pour ouvrir les accès aux œuvres et aux informations

Institut Mémoires de l'édition contemporaine

IMEC
Abbaye d'Ardenne
14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe

02 31 29 37 37

www.imec-archives.com

contact-ardenne@imec-archives.com

Créé fin 1988 à l'initiative de chercheurs et de professionnels de l'édition, l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (Imec) assure la conservation et la mise en valeur de la première collection privée d'archives contemporaines en France.

Depuis 2004, c'est à l'abbaye d'Ardenne, aux portes de Caen, que l'Institut développe ses missions:

- conserver l'essentiel des archives d'éditeurs et d'auteurs français contemporains
- favoriser une politique d'ouverture de ses collections à la communauté internationale des chercheurs
- faire connaître ce patrimoine unique à un large public au travers d'une programmation culturelle originale
- faire découvrir le monument et les activités qui s'y déroulent auprès des jeunes générations



Des rendez-vous réguliers sont ainsi proposés au public : soirées de lectures et de rencontres avec des auteurs, conférences, colloques et expositions. Les éditions de l'Imec pérennisent ce travail de transmission en publiant des travaux de recherche mais également des catalogues ou des beaux livres qui reproduisent de très nombreux documents d'archives.

Le *Répertoire des collections* de l'Imec, les renseignements nécessaires au séjour à l'abbaye d'Ardenne et l'ensemble de la programmation sont accessibles en ligne sur le site internet www.imec-archives.com





Bibliothèque francophone multimédia de Limoges

Bfm LIMOGES

Action culturelle et communication

Claire Soubranne
05 55 45 96 09

csoubranne@bm-limoges.fr

" Il convient qu'un bâtiment pour le livre traduise le double caractère du livre, ce qu'il a d'irremplaçable, d'être à la fois repli intime, dialogue privé de l'auteur au lecteur, mais aussi ouverture infinie au monde, façon d'être au monde "

Pierre RIBOULET

Grand Prix national d'architecture,
architecte de la bibliothèque francophone multimédia de Limoges

Ville de Limoges

Attachée de presse

Caroline Fureix
05 55 45 60 49

caroline_fureix@ville-limoges.fr

Le réseau municipal des bibliothèques de Limoges, appelé Bibliothèque francophone multimédia (Bfm), bénéficie depuis septembre 1998 d'un site en centre ville de tout premier plan. Labellisé Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale par le ministère de la Culture, pôle associé à la BnF et dépositaire du dépôt légal imprimeur en en Région Limousin, ce vaste ensemble culturel fait référence tant en France qu'à l'étranger.



© Bfm Limoges

La Bfm demeure une des très rares bibliothèques d'une ville française de plus de 100 000 habitants où l'inscription et le prêt sont entièrement gratuits.

Structuré autour de grands pôles thématiques, le site central est, avec ses cinq bibliothèque de quartier, mais également avec la bibliothèque du Conservatoire de Limoges et le Centre de documentation sur l'email du musée des Beaux Arts de Limoges, la tête de pont d'un véritable réseau de la lecture publique.



Le site du centre ville déploie ses collections sur 15000 m². Un jardin d'hiver assure la liaison architecturale entre le bâtiment conservé de l'ancien Hôpital général de Limoges et le nouveau bâtiment.

La Bfm permet la consultation et le prêt de plus de 700 000 documents, tous genres confondus, en accès direct ou conservés en magasins, le prêt d'estampes contemporaines de l'Artothèque du Limousin, l'écoute sur place de musique et le visionnement de vidéos, DVD, ainsi que 15 postes internet en libre accès pour la consultation.

Un programme d'animations en direction de tous les publics se déploie dans les annexes, les pôles, dans le hall d'accueil et dans la salle de conférence de 100 places. De grandes expositions se donnent à voir dans le hall d'accueil. Écrivains, philosophes, historiens, conteurs, comédiens, plasticiens... viennent témoigner toute l'année de la vivacité de la création artistique et intellectuelle francophone.

La Bfm a présenté de nombreux éditeurs depuis son ouverture. Pour la troisième fois, la Bfm et la Bpi collaborent à la production d'une exposition de grande envergure. En 2005, elles avaient conjointement réalisé " Christian Bourgois: 40 ans d'édition " également avec l'Imec.

En 2009 c'était le tour d'une présentation exceptionnelle des "70 ans des Éditions du Seuil", toujours en collaboration avec la Bpi.

visuels disponibles pour la presse

**auprès du
Service Communication**

Cécile Desauziers
01 44 78 40 24
cecile.desauziers@bpi.fr

Bpi
25, rue du Renard
75197 Paris - Cedex 04



Jean-Jacques Pauvert © Jean-Jacques Pauvert



Fantax / Collection Mouchot



Visuel de l'exposition

Exposition Éditeurs, les lois du métier

Contacts

Bibliothèque publique d'information

www.bpi.fr

Pôle Action culturelle et communication

Philippe Charrier
philippe.charrier@bpi.fr

Service Communication

Cécile Desauziers
01 44 78 40 24
cecile.desauziers@bpi.fr

Service de l'Animation

Isabelle Bastian Dupleix
01 44 78 46 41
isabelle.bastian-dupleix@bpi.fr

Florence Verdeille-Osowski

01 44 78 44 52
florence.verdeille@bpi.fr

Bpi

25 rue du Renard
75197 Paris - Cedex 04

01 44 78 12 33

Institut Mémoires de l'édition contemporaine

www.imec-archives.com

Direction des collections

André Derval
andre.derval@imec-archives.com

Direction du développement culturel

Yoann Thommerel
yoann.thommerel@imec-archives.com

Service des expositions

Pierre Clouet
02 31 29 52 43
pierre.clouet@imec-archives.com

Caroline Dévé

02 31 29 37 35
caroline.deve@imec-archives.com

IMEC

Abbaye d'Ardenne
14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe

02 31 29 37 37

Bibliothèque francophone multimédia

www.bm-limoges.f

Bfm LIMOGES

Action culturelle et communication

Claire Soubranne
05 55 45 96 09
csoubranne@bm-limoges.fr

Ville de Limoges

Attachée de presse

Caroline Fureix
05 55 45 60 49
caroline_fureix@ville-limoges.fr

Bfm de Limoges

2, place Aimé-Césaire
87000 Limoges

05 55 45 96 00

